

Modernisation et extension de la station d'épuration intercommunale des villes du Port et de la Possession



Contexte

L'assainissement collectif est sans conteste le problème le plus aigu de l'île. A la Réunion, les rejets d'eaux usées sont insuffisamment traités et impactent les milieux naturels. L'assainissement collectif ne concerne aujourd'hui que 40% de la population et ses performances sont très mauvaises. Seulement trois stations fonctionnent correctement et 40% des effluents des stations d'épuration sont rejetés dans des zones vulnérables, dont les lagons.

Dans un contexte de forte démographie et de fragilité de l'environnement insulaire, la Réunion est amenée à accélérer son équipement en eau potable et en réseaux et stations d'épuration des eaux usées. A l'horizon 2012, les investissements à réaliser pour l'assainissement collectif s'élèvent à 650 millions d'euros.

En 1980, les communes du Port et de la Possession ont décidé de se regrouper au sein d'un syndicat intercommunal avec pour objet « la construction et le fonctionnement d'une station d'épuration d'eaux usées », appelé Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Port et de la Possession (SIAPP). Les équipements du SIAPP sont constitués d'une unité de dépollution d'une capacité de 33 000 Equivalents Habitants et des équipements de transports des effluents nécessaires. La forte croissance démographique oblige le SIAPP à engager des travaux visant à augmenter les capacités de traitement de la station d'épuration.

Descriptif du projet

Le programme d'extension de la station d'épuration du SIAPP consiste en diverses actions de construction (poste de refoulement, unité de déshydratation des boues, unité de valorisation des boues...) et réhabilitation.

Un traitement complémentaire des eaux traitées sera réalisé afin de garantir un niveau de rejet équivalent aux règles de rejet en zone sensible applicables aux stations d'épuration supérieures à 100 000 EH (alors que la capacité maximale de la station sera de 87 050 EH et que le site de la station n'est pas situé en zone sensible).

Finalité

L'objectif des financements apportés par l'AFD est de mettre aux normes environnementales les rejets des eaux traités par le syndicat intercommunal d'assainissement des villes du Port et de la Possession.

Les travaux réalisés visent à augmenter la capacité de traitement de la station d'épuration de 33 000 à 87 050 Equivalent Habitant.

Impacts

Ces investissements ont pour objectif d'améliorer le traitement des eaux usées et contribuent d'une part à l'amélioration de l'environnement sanitaire de la population du Port et de la Possession et d'autre part à la diminution des impacts sur les eaux douces et l'Océan indien.

Financement

L'AFD a octroyé en novembre 2008 un prêt de 13,73 millions d'euros sur 30 ans au SIAPP pour son projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration des villes du Port et de la Possession.

Ce concours constitue le premier octroyé par l'AFD à un syndicat intercommunal à la Réunion. Jusqu'à présent les prêts étaient accordés aux communes composant le SIAPP. Cette étape est l'aboutissement d'une démarche de l'AFD vis-à-vis du syndicat intercommunal visant à le doter des moyens de sa compétence.

Contacts

AFD Saint-Denis
44 rue Jean Cocteau
BP 2013
97488 Saint-Denis Cedex – La Réunion

Responsable Secteur Public – Coopération régionale : Erik Law Wun
Téléphone : 0262 90 00 87
Email : lawwune@afd.fr

Responsable Secteur Public – Appui budgétaire et microfinance : Roger Chan Im
Téléphone : 0262 90 00 85
Email : chanimr@afd.fr

En savoir plus : <http://www.afd.fr>